BULLETIN DE LIAISON N° 14

FÉVRIER 2016

ÉDITO

L'IHS DE L'UGICT SE PORTE BIEN

Nous commençons l'année 2016 avec 71 adhérents (42 individuels et 29 Unions fédérales ou Commissions départementales), le double des années précédentes. L'Assemblée générale, dont vous trouverez le compte rendu dans cette livraison d'Empreintes a fait le bilan d'une activité régulière et riche. Nous existons depuis sept ans. Nous avons désormais une vue plus concrète de la façon d'être utile à l'Ugict et à l'ensemble de la Cgt. Nous participons aux initiatives de l'IHS-CGT, aux côtés de nombreux autres IHS.

La question des archives, le bien le plus précieux de l'Ugict, reste le défi le plus difficile à relever; nous avançons dans la mise au point de la dématérialisation: numériser les documents anciens mais aussi normaliser les règles de production au jour le jour de documents numériques nouveaux (textes et images) afin d'en faciliter l'archivage. Nous y consacrons un maximum d'efforts. Et pour cela, nous ne serons jamais trop nombreux.

André Jaeglé Président de l'IHS-UGICT

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L' A.G. s'ouvre sous la présidence d'André Jaeglé

L'ordre du jour proposé dans la convocation est adopté.

Rapport d'activité et d'orientation présenté par Claude Chavrot, secrétaire

Tout d'abord, un grand merci pour votre participation aujourd'hui. Les nombreuses sollicitations en cette période, expliquent le nombre important d'excusés.

Compte-tenu des présents et des pouvoirs donnés par nombre de camarades excusés, nous pouvons engager notre travail et délibérer.

13 mois ont passé depuis notre 6ème Assemblée Générale, le 6 novembre 2015.

Des événements d'une très grande gravité ont marqué les dernières semaines avec les attentats barbares du 13 novembre.

L'état d'urgence instauré à la suite, sous des motifs de sécurité, recouvre des risques importants d'atteintes aux libertés fondamentales, notamment en termes d'expression sociale.

La CGT veillera à ce que ce ne soit pas le prétexte pour empêcher les salariés d'exprimer leur refus d'atteintes à leurs droits, avec la politique libérale d'un gouvernement, porte parole des revendications du Medef.

Notre Institut a maintenant 7 ans d'existence, depuis son Assemblée Générale constitutive, le 2 octobre 2008, prenant la suite du « collectif d'histoire de l'Ugict » crée en juin 2007.

Que de chemin parcouru depuis. Notre institut s'est structuré, renforcé et a mené plusieurs actions, toujours en lien avec l'actualité. Il nous faut maintenant élargir nos forces, en particulier vers des camarades jeunes et en activité. C'est en développant notre travail sur des thèmes liant histoire et actualité, en répondant aux sollicitations des organisations de l'Ugict que nous élargirons notre audience et démontrerons l'utilité pour notre mouvement syndical d'un institut comme le notre.

Je rappellerai ce qu'André indiquait lors de l'une de nos dernières AG: « Notre Institut n'a de raison d'être que s'il se montre capable de gérer un matériau historique que nul ne pourra gérer à notre place et qui sera irremplaçable. Et mettre ce matériau à la disposition d'équipes de recherche est la condition de son développement ».

Cette intervention se propose donc d'examiner notre activité sur la période 2014-2015 et de soumettre au débat des propositions de pistes de travail pour 2015-2016.

André complètera en revenant et complétant sur quelques points.

Les orientations de l'AG 2014 et les points forts de notre activité

- La poursuite du travail sur « 50 ans de luttes pour le droit à la formation continue », qui a occupé une place importante et structuré l'activité de l'institut durant deux ans.
- Le travail sur les archives :
 - . les archives papier;
 - . les archives électroniques.
- Les trajectoires syndicales: je rappellerai ce qui avait été évoqué lors de nos dernières AG:
 . Une première phase de mise au propre des informations recueillies lors du congrès de l'Ugict a été réalisée par André (ce qui représente un très gros travail). Notre Conseil scientifique,



SOMMAIRE

Compte rendu de l'Assemblée générale de l'IHS-Ugict du 10 décembre 2015 8 mars : femmes cadres ; le rapport au 2^{éme} congrès de l'Ugic (1967)

consulté sur les suites à donner à ce travail, avait estimé qu'il nous fallait retravailler et compléter le questionnaire afin que nous ayons des témoignages plus complets sur tous les aspects pouvant influer sur la vie et l'activité d'un militant, au-delà de sa seule activité syndicale.

- Ainsi, il nous faut passer à une seconde phase de ce travail:

- . revoir les camarades déjà interviewés pour compléter la connaissance de leur parcours . élargir le nombre de camarades rencontrés;
- . réaliser d'autres interviews filmées;
- . réfléchir à quelle utilisation des données recueillies (livre, film,...).

Il nous faut donc reprendre ce travail et passer à une seconde phase.

- La poursuite du travail sur les archives de l'Ugict

- . Il est déjà lié à la recherche par l'Ugict, d'espaces supplémentaires, d'autant que nous sommes sollicités pour accueillir des fonds d'archives de camarades ou d'organisations de l'Ugict. Le travail de repertorisation est à poursuivre en élargissant le nombre de camarades impliqués dans ce travail.
- Nous avons engagé un classement des « Cadres Infos » et des recherches sur le contenu des différents congrès.

- L'engagement du travail sur notre archivage électronique en lien avec l'Ugict et la réorganisation autour du serveur de l'Ugict

- . Cela touche aux archives internes en tentant de mettre en place une procédure commune et une architecture permettant à chaque secteur de l'Ugict de pouvoir archiver ses productions afin d'améliorer le travail de tous.
- . Nous devons être partie prenante de ce travail mené par la direction de l'Ugict, aussi pour une meilleure efficacité de notre action.

- Le travail de numérisation, engagé avec la société Gamma

André développera sur cette question. Plusieurs actions ont été engagées:

- . la numérisation de la collection de Cadres
- . la numérisation des archives de René Lefort, dirigeant national de l'Ugict et de la CGT-Ratp a été engagée. Pour cela,

- un financement de 3000€ sur 3 ans a été obtenu de la Mairie de Paris;
- nous avons également pour projet de numériser les documents relatifs aux différents congrès de l'Ugict;
- . un dossier de demande de financement a été déposé auprès de la région lle-de-
- engagement avec Gamma de la mise en place d'une base de données des documents numérisés.

L'activité de l'Institut

- Le renforcement de l'Institut

- . Nous enregistrons de nouvelles adhésions tant individuelles que collectives, même si ce n'est pas un raz de marée. Il reste à fournir un effort important pour conserver et renouveler ces adhésions.
- . Un plan de suivi des cotisations mais aussi de lien avec les organisations adhérentes a été élaboré. Un travail de relance par courrier papier s'est traduit par un nombre non négligeable de retour de ré-adhésions.

- La communication

- . C'est la volonté d'établir un lien régulier avec nos adhérents, avec un bulletin mensuel, qui se nomme « Empreintes ». Il est essentiellement diffusé par voie électronique et est sur le site internet de l'Ugict. Nous en sommes actuellement au n°13, un numéro spécial, et un peu plus épais, sur les retraites complémentaires et l'AGIRC).
- . Notre présence sur le site de l'Ugict : nous nous efforçons de communiquer aux camarades en charge du site, nos publications.
- . Les cahiers d'histoire: nous avons beaucoup de mal à assurer une sortie régulière. Nous aurions peut-être besoin de structurer un petit collectif avec des camarades du bureau et du CA autour de cette activité.
- . Notre travail de promotion : avec le besoin de revoir notre plaquette sous une forme imprimée.
- . Notre présence active lors du congrès de l'Ugict relève de cette démarche.

- Participation à l'activité de l'IHS-CGT auquel notre Institut est adhérent.

. Participation aux diverses conférences,

- initiatives, colloques et journées d'études comme la journée d'étude sur le travail qualifié à laquelle André est intervenu, et à l'occasion de laquelle nous avons réalisé un numéro spécial d'Empreintes qui a été très apprécié.
- . Nous avons participé aux journées d'étude des Instituts et à l'Assemblée générale de l'IHS-CGT en mai 2015. André y a été réélu au CA.

- Le Conseil Scientifique

Il ne s'est pas réuni depuis notre dernière AG.

- Les sollicitations

Dans la mesure du possible, nous répondons à la demande de nos organisations (congrès, formations....).

Les projets réalisés

- 50 ans de luttes pour le droit à la formation continue

Une journée d'étude s'est tenue le 22 mai 2013. Malgré une petite participation, l'intérêt des contributions des intervenants et la densité des échanges ont marqué cette journée. Un numéro spécial de nos « Cahiers d'Histoire » en rendant compte vient de paraître dans sa version provisoire, que vous avez dans vos dossiers. Reste à voir quelles suites nous donnons au travail engagé afin de montrer aux militants d'aujourd'hui tout l'enjeu des questions de formation, comme questions revendicatives à part entière.

- Le livre de Gérard

Il est sorti pour le 17ème congrès de l'Ugict au mois de mai 2014, toujours d'actualité, il constitue un outil pour la formation syndicale. 70 ont été diffusés au congrès et beaucoup dédicacés par Gérard. Avec les commandes réalisées, le premier tirage de 250 exemplaires a été vite épuisé. Un deuxième tirage de 500 exemplaires a été effectué au mois de septembre 2014. Nous travaillons à sa promotion et proposons à l'Ugict et à ses organisations d'être un des supports à des initiatives statutaires, de débat ou de formation syndicale.

- Les sollicitations

Notre Institut répond aux sollicitations

d'organisations de l'UGICT à l'occasion d'initiatives ou d'actions de formation.

Des pistes pour des orientations de travail

D'autres thèmes de travail avaient été soumis au débat de notre dernière AG:

- . Les enseignants, la CGT et l'Ugict: après la décision de désaffiliation de l'Unsen après un congrès extraordinaire tenu récemment, il parait nécessaire de revenir sur l'enjeu, pour la CGT, de la syndicalisation des enseignants, et plus largement, des personnels de l'éducation.
- . Les ICT, la santé et la protection sociale la création de l'AGIRC et ses conséquence.
- . Les coordinations: à la fin des années 80, la création de coordinations, au départ sur des bases professionnelles et catégorielles, a interpelé la CGT et l'Ugict sur leur abord et l'activité vers certaines catégories de salariés.

La liste des thèmes proposés n'était pas limitative. Mais notre bureau propose de s'intéresser plus particulièrement:

Au développement du syndicalisme cadre dans les professions de santé et d'action sociale: le syndicalisme dans ces secteurs nous paraît révélateur des problèmes que le syndicalisme spécifique a eu et a encore

à résoudre, d'où l'intérêt de revenir sur son histoire. La période actuelle avec les attaques contre l'universalité de notre protection sociale placent les salariés de ces secteurs dans des conditions de plus en plus compliquée pour accomplir leurs missions. L'histoire de notre syndicalisme dans les secteurs de la santé et de la protection sociale peut être une aide précieuse pour nos camarades, une aide précieuse à leur réflexion et à leur action. Ce travail, mis en sommeil du fait de l'indisponibilité des camarades l'animant, va pouvoir reprendre.

De poursuivre le travail sur l'histoire de ce qu'on appelle aujourd'hui « la formation tout au long de la vie » (qui a joué un rôle particulier dans l'affirmation de la spécificité du syndicalisme cadre): le besoin de formation, les rôles de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, des modes de formation, notamment celle des adultes, leurs évolutions respectives, qui ont fait l'objet de discussions-confrontations des « partenaires sociaux » et rendu indispensable une loi. Nous souhaitons mettre au jour la prise en charge de ces préoccupations par le mouvement syndical dès avant l'intervention spécifique de l'Ugict dans ce domaine, en 1965. Après notre journée d'étude du 22 mai 2013, quelles

suites donner à cette initiative?

Nous avons également depuis l'été dernier engagé un travail autour des retraites complémentaires et de l'AGIRC. Ce travail d'histoire doit permettre aux militants d'aujourd'hui de disposer de repères pour la bataille en cours sur cette question. Un copieux numéro d'*Empreintes* est en cours de finition.

Pour conclure. Nous avons continué à avancer en termes d'activité collective, qui reste cependant encore trop centrée autour des camarades du bureau. Nous avons du mal à élargir au niveau de notre CA.

Il nous faut franchir une nouvelle étape significative dans le développement de notre Institut tant en terme de nombre adhérents qu'en termes d'initiatives propres. Notre présence aux congrès de l'Ugict à Vichy et à Dijon, les contacts, que nous y avons eu ont montré un intérêt certain pour l'activité que développe notre Institut. Le 17 ème congrès à Dijon du 20 au 23 mai 2014, a permis d'approfondir ce travail de liens tissés avec nombre d'organisations.

Pour terminer, je vous invite à méditer cette citation sous-titrant un film de Olivier Azam et Daniel Mermet, « Howard Zinn, une histoire populaire américaine ».

Tant que les lapins n'auront pas d'historiens, ce seront les chasseurs qui raconteront l'histoire!

Discussion

Claude, citant Howard Zinn dans son « Histoire populaire américaine », vient de conclure : « tant que les lapins n'auront pas d'historiens, ce seront les chasseurs qui raconteront l'histoire » . . . Effectivement, c'est indispensable de faire nous-mêmes notre travail de mémoire, étant donné ce que l'on nous sert maintenant comme « Histoire » réécrite. Les syndicalistes deviennent des dangers publics, on renvoie dos à dos nazis et soviétiques par exemple, en effaçant ce que furent la seconde guerre mondiale, la libération et les décolonisations.

Sur la Santé proprement dite et le Travail social (qui, lui, touche toutes les branches), la réunion de travail différée va pouvoir se tenir en février 2016, avec des jeunes: elle s'efforcera d'établir les tenants et aboutissants des coordinations. Il serait intéressant d'approfondir l'Histoire de la syndicalisation des médecins, même si leur Collectif semble mis en retrait.

Le représentant des Cheminots nous indique que ces derniers souhaiteraient travailler sur ce qui a précédé la création de l'Ufcm, en vue d'une présentation au prochain congrès fédéral. Réponses de l'IHS-Ugict: contacter des anciens, des fédérations où un tel travail est en cours (ex.l'énergie); Gérard Salkowsky remarque que les luttes des travailleurs sociaux elles-mêmes concernaient l'interprofessionnel notamment les Cheminots, et que la Cd-Ugict de Paris avait créé un collectif. Sur les rapports entre l'Ufcm et l'Ugict, la Cd peut ressortir des documents sur le travail tel qu'il était dans les têtes de lignes, les centraux... Il y a également des mises en relation à faire, par exemple avec l'Unsa, sur l'historique des cadres cheminots.

Pour le colloque «La CGT à l'épreuve des crises (1975-1995) » qui doit se tenir en novembre 2016, André a proposé un sujet sur le thème « Comment se fait-il que, alors que les Secrétaires Confédéraux soutenaient à fond les nouvelles orientations, il y avait dans les entreprises tant de résistances? ». Une autre proposition sur « 1975-1995: la CGT face aux changements des emplois et des relations Est-Ouest en Europe » n'a pas été retenue (fin de la croissance et changements technologiques, élévation du chômage et de la qualification des emplois en France, chute du système soviétique et expérience des gouvernements de gauche en France). Toutefois, le 8 décembre 2015, René Mouriaux a traité ces problèmes remarquablement, ce

qui n'interdit pas d'ailleurs de préparer ces sujets à toutes fins utiles. La conférence de René Mouriaux a comporté également d'éclairants développements sur le congrès de Grenoble (1998). Voir aussi le livre de Gérard sur les flottements des années 1990 à la Cd-Ugict et à l'Ud de Paris; Michel Dauba estime qu'il faudra bien qu'on ait un jour le courage d'aborder la question des relations avec le Pcf, avec le recul: il nous conseille de relire la lettre de René Le Guen et de lui-même: il n'y avait pas d'ingérence du Pcf, mais René n'a pas voulu en modifier l'écriture,

serait-ce même pour lever toute ambiguïté après certaines réactions. Sur les archives (doc. 2), André va revoir Jean-Luc Molins, de l'Ugict, pour s'entendre sur des pratiques communes. La question du lieu de conservation des dépôts se pose, il n'y a plus de place à Montreuil. Il rappelle ses contacts avec Agnès Magnien et l'évocation de guelques possibilités aux Archives Nationales.

Le rapport d'activité et d'orientation est voté à l'unanimité.

Rapport de trésorerie présenté par Micheline Laroze, trésorière

Les comptes de 2014

Les ressources totalisent 5890 €

Comme par le passé les deux postes importants de cette rubrique se décomposent en cotisations individuelles et collectives pour 720 € (480 pour les cotisations individuelles et 240 pour les collectives) et par la subvention que nous accorde l'Ugict : 3 000 €. Le troisième poste de ressources est le fruit de la vente du livre de Gérard Salkowsky « L'impensable syndicalisme » pour 2435 €, (en attente 265 € impayés).

Les dépenses totalisent 4072,18 €

La sortie du livre précité a occasionné des dépenses d'impression pour 2700 €.

Le deuxième poste de dépenses correspond à l'organisation du 17^{ème} congrès de l'Ugict et son 50^{ème} anniversaire : l'IHS était présent, a organisé sur son stand une exposition réalisée par des Unions fédérales et des Commissions départementales ; l'IHS a aussi contribué à l'organisation de l'exposition principale. Ces dépenses se répartissent tant sur le poste « déplacements » que sur celui de « petit matériel et équipement ». Nous noterons également notre participation aux cadeaux de départ de Claire et Denis.

Nous achèverons cette présentation des comptes 2014 par la situation en banque au 31 décembre 2014: 7 182,82 € et en caisse 620 €.

Informations sur les tendances des comptes 2015

Les ressources totalisent au 7 novembre 2015: 6391€

Ce résultat hors la subvention de l'Ugict, est dû au travail de relance auprès des adhérents. Le courrier ciblé adressé aux adhérents individuels ainsi qu'aux organisations Ugict, fédérales et départementales a été immédiatement efficace comme vous pouvez le constater en lisant le tableau des cotisations 2015 et le comparant aux années précédentes. Nous avons dépassé les meilleures années: 2012 et 2013. La morale à retenir est que cet effort est à soutenir et c'est la responsabilité de chacun pour mener à bien le but de notre Institut. En menant cette action, nous avons recueilli un total de 2470 € au titre des cotisations. Ce résultat encourageant s'explique de la façon suivante: 28 adhésions individuelles pour 2015 (560 €), 19 adhésions collectives pour 2015 (1470 €) et 440 € (récupération de cotisations antérieures).

Nous avons enregistré également 370 € pour la vente du livre de Gérard (comme en 2014 : 60 € euros restent à récupérer).

Les dépenses totalisent : 2006.90 €

La plus importante des dépenses sont les deux premières factures relatives à la dématérialisation des documents archives de l'Ugict réalisé par la Société Gamma (1392 €). Il ne s'agit que d'un début puisque nous envisageons de stocker ces informations sur un serveur dont l'Ugict doit faire l'acquisition et pour lequel nous pourrions participer à l'achat.

A ce jour nous avons en banque: 11 263,07 € et 563,85 € en caisse. Telles sont, pour l'essentiel, les tendances de l'année 2015.

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le taux de cotisation reste inchangé, adopté à l'unanimité.

Election du Conseil d'Administration

Les candidats sont élus à l'unanimité.

L'AG proprement dite est close.

Elle est suivie d'un exposé de notre Camarade Vlady Ferrier sur l'AGIRC, dont il fut un administrateur, et d'un débat sur ces questions des retraites des cadres (Rappel: voir également notre bulletin de liaison *Empreintes* n°13, déc.2015).

Composition du Conseil d'administration

BERTOMEU Agnès
BOUILLON Patrice

BRUAND-ZORNETTE Annie

CARDIN Marie-Claude

CHAVROT Claude

CHEVÉ Henri

COHEN Jeanine

DAUBA Michel

GUÉRIN Julien

Membre du bureau

Membre du bureau-Secrétaire général

Membre du bureau

Mellible du buleau

Membre du bureau

GUIHEU Jocelyne JAEGLÉ André LAROZE Micheline MARGALIDA Charles MEYER Catherine

OBADIA Alain

RONDEAU Michel

SALKOWSKY Gérard

WAKS Odette

Un camarade de l'Ufict Filpac

Membre du bureau

Membre du bureau-Président Membre du bureau-Trésorière

Membre du bureau

Membre du bureau

Membre du bureau-Président délégué

Membre du bureau

CONTRIBUTION

8 mars - Journée internationale des droits des femmes

Dés son deuxième congrès l'Ugict s'attèle aux problèmes, aux discriminations que connaissent les femmes cadres au travail... et aussi dans notre organisation. (Le rapport n'est pas signé mais doit sans doute être attribué à Suzanne Cartier, cadre de la Banque et membre du Bureau de l'Ugic).

RAPPORT DE LA COMMISSION DES CADRES FEMININS DU 2ème CONGRES DE L'UGIC (15-16 avril1967)

En 8 ans de 1954 à 1962 le monde du travail s'est accru de 5 % d'ouvriers et de 30 % de femmes cadres, 60 % de cadres supérieurs.

Ces femmes ne sont absolument pas le reflet de l'ensemble des femmes au travail ni celui des ingénieurs et cadres salariés.

- Avocats 11 % sont des femmes
- Médecins même chose
- Architectes 1%
- Industrie 0 cadre supérieur femme
- Enseignements: sur 10 instituteurs 7 femmes; sur 10 professeurs du secondaire 5 femmes, 2 femmes inspecteurs.

Ces chiffres montrent ce que nous constatons à tous les niveaux de cadres, à savoir, plus on franchit les échelons moins ont trouve de femmes. Au bas de l'échelle c'est l'ensemble des femmes et pas seulement les cadres. Les rencontres nationales pour l'égalité des rémunérations, pour la promotion professionnelle des femmes des 8 et 9 avril demier l'a largement démontré.

La commission des cadres féminins de l'UGIC a enregistré avec satisfaction l'attention que lui porte le bureau de l'UGIC. Nous émettons des réserves sur l'opportunité d'une telle commission durant le congrès. Nous souhaiterions un groupe d'étude pour débattre auparavant avec la direction de l'UGIC, dans un groupe constitué d'hommes et de femmes. L'expérience le montre, un seul camarade homme, Pierre-Louis Marger, cadre, pour 12 femmes présentes participait à la discussion, et nous avons ressenti que l'on éloignait les

femmes de tous les autres groupes de réflexion, réservés semble-t-il aux seuls hommes!

Aucune femme au bureau de notre Congrès! Le congrès devrait se pénétrer de l'idée qu'il n'y a pas de problème de femmes, mais que ces questions restent une faiblesse du mouvement syndical et que le patronat en use largement!

Les problèmes

Avant même l'entrée dans le monde du travail s'opère une sélection. Au lycée il y a égalité pour l'accès au Bac, mais l'enseignement supérieur opère la sélection. Les options scientifiques pour les garçons, les littéraires pour les filles! De même pour les grandes écoles. Al'Éna, peu de filles et débouchés très difficiles. Le complexe d'infériorité est soigneusement inculqué. Elles ne sont pas sûres d'elles mêmes et du rôle

à jouer dans la société. Ensuite, l'accès aux responsabilités est inégal et les écarts de salaires se creusent. L'exemple dans la métallurgie à savoir le passage à la catégorie II B où les mêmes conditions d'ancienneté ne sont pas les mêmes pour les hommes et les femmes. Dans la fonction publique, carrières rapides pour les hommes. Des discriminations existent pour la formation continue.

Les différences perdurent à la retraite! Les différences physiologiques ne justifient pas l'ostracisme dont elles sont victimes.

Quel mal y a t il à être moins autoritaire? Se fait-on mieux écouter? Ou la patience est-elle un atout pour encadrer?

Les hommes considèrent encore qu'il s'agit d'un salaire d'appoint, même pour une cadre. Les femmes restent sur la défensive et n'osent pas revendiquer! Elles ont du mal à créer les conditions de changements (...)

L'UGIC et OPTIONS ont un rôle à jouer pour que cessent ces situations. Les solutions ne sont pas

détenues dans des cercles de femmes! L'État doit créer des conditions objectives d'égalité à tous les niveaux. La bataille syndicale doit être menée vis à vis du patronat sur tous les sujets abordés précédemment.

Crèches, écoles, transports, réduction du temps de travail sans diminution de salaire, formation continue sur le temps de travail, retraite à 60 ans puis 55 ans sont à intégrer à la réflexion de l'UGIC, au même titre que les salaires. Ces inégalités, les hommes en payent aussi les conséquences!

Battons nous ensemble! Il faut plus de place pour les femmes dans nos syndicats! Il n'y aura plus de problèmes particuliers aux femmes cadres si tous les ingénieurs, cadres et techniciens luttent au coude à coude pour un avenir qui sera meilleur et le même pour tous.

Fin du texte non daté et non signé.

ACTIVITÉS

Dates à retenir :

▶ 10 mars

- . **Bureau**: de 10h à 16h avec un temps d'étude consacré à un projet.
- . **Empreintes n°15:** relecture des articles sur: *Travail social et assistanat* et sur *Origine du statut de l'encadrement.*

▶ 25 mars

Journée d'étude sur : « Les salariés du travail social ».

▶ 7 avril

Initiative Ugict et CGT dans le cadre de la préparation du 51^{ème} congrès confédéral sur le déploiement de la CGT vers l'encadrement, avec la participation de Philippe Martinez. (ugict.cgt.fr). Dans le patio.

▶ 12 mai

Bureau le matin et CA l'après midi.

▶ 9 juin

Bureau à 10h.



Institut d'Histoire Sociale UGICT-CGT Case 408 93516 Montreuil Cedex

lhs-ugict.cgt@laposte.net

Tél.: 01 55 82 83 40 Fax: 01 55 82 83 33